



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**22 SEPTEMBRE 2022**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2022-205**

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 15 septembre 2022 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Marie BACH.

**ETAIENT PRESENTS :** Mme Marie BACH, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Catherine SERRA, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, Mme Anais SABATINI, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAND, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

**REPRESENTE(S) :** Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Charlotte CAILLIEZ, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

**ABSENT(S) :** M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, M. François DUSSAUBAT, Mme Patricia FOURQUET, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Florence MOLY, M. Pierre-Louis LALIBERTE, Madame Marie ESTEVES, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Sébastien MENARD

=====

**Convention de coréalisation d'une exposition d'arts visuels vivants et numériques pour l'édition 2022 du Festival "Aujourd'hui musiques" entre l'Archipel et la ville de Perpignan**

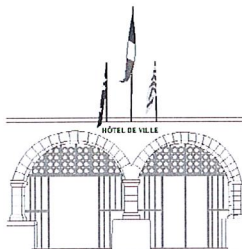
M. Jean-François MAILLOLS expose :

Mes chers collègues,

Le Festival de musiques contemporaines et de création « Aujourd'hui Musiques » programmé par l'Archipel, fête ses 30 ans d'existence.

Pour l'édition 2022, il est prévu de programmer du 29 octobre au 11 décembre 2022, l'exposition d'arts visuels vivants et numériques *Mirages & Miracles* de la Compagnie Adrien M & Claire B, avec une musique d'Olivier Mélando, en dehors des murs de l'Archipel.

Dans le cadre d'une convention de coréalisation qui fixe les modalités d'organisation du partenariat, la Ville de Perpignan et l'EPCC l'Archipel souhaitent être partenaires afin que cette exposition programmée dans le cadre d'un festival de musique actuelle, soit présentée dans un lieu consacré à l'art contemporain, en l'occurrence le Centre d'art contemporain municipal (CAC).



En conséquence, je vous propose :

- 1) D'approuver la conclusion de la convention de coréalisation avec l'Archipel de l'exposition *Mirages & Miracles*, annexée à la présente ;
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout document s'y rapportant ;
- 3) De décider que les crédits nécessaires seront prélevés sur les sommes prévues à cet effet au budget de la commune.

OÙ cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

44 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 20220922-160798-DE-1-1

Accusé reçu le : 28 SEP. 2022

Affiché le : 28 SEP. 2022

M. Jean-François MAILLOLS, Pour le Maire le Conseiller Municipal délégué

